

****Mise à disposition d'une salle de musculation**

Les sportifs de haut niveau ont un accès privilégié à la salle de musculation du gymnase Emile Allais sur le campus du Bourget, à celle de la Halle des sports sur le campus du Jacob et à celle de l'IUT Annecy sur le campus d'Annecy-le-Vieux.

En tant que SHN/SBN, vous pourrez accéder aux salles pendant les horaires des pratiques en autonomie mais également aux heures d'ouvertures du gymnase en dehors des heures de cours.

Attention : Vous devrez respecter le règlement intérieur et notamment l'interdiction de pratiquer seul. L'utilisation des barres libres ne peut se faire pendant les créneaux de pratique en autonomie (créneaux ouverts également aux étudiants non SHN). L'accès en salle de musculation se fait obligatoirement par 2.

Pour des raisons de sécurité, aucune pratique seule ne peut être tolérée.